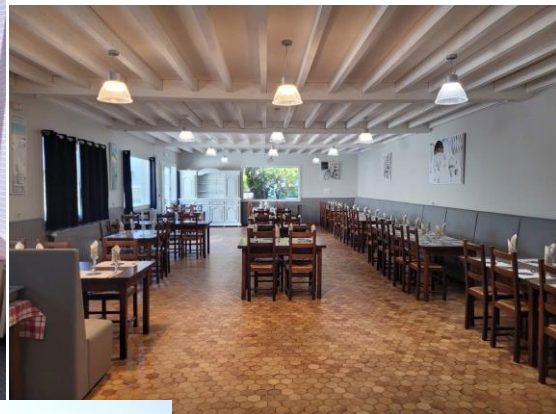




Parc régional naturel du PILAT

Siège social
7 place Jacques Prévert
21000 DIJON
03 80 30 49 14. lrs21@orange.fr
site : www.lrs21.org
Permanences : Lundi 14h à 17h



LOISIRS ET SOLIDARITE DES RETRAITES

Antenne Nord Côte d'Or
"AUXOIS-MORVAN-CHATILLONNAIS"
31 rue d'Abrantès
21500 MONTBARD
03 80 89 16 97
lrs21.amc@gmail.com

Séjour activités pédestres 2026

Bonjour à toutes et tous,

Août 2025

C'est dans un lieu des plus beaux de nos montagnes que nous vous proposons le séjour 2026.

Ce sera à JONZIEUX, dans la Loire, aux portes du Parc du Pilat,

DU VENDREDI 15 MAI AU VENDREDI 22 MAI 2026

**Et nouveauté, CES 7 jours 6 nuits SERONT EN PENSION COMPLETE
Pour un prix de 382€**

Auxquels sera rajouté le covoiturage, évalué comme en 2025, à 60€/personne

Comme chaque année, afin d'obtenir l'agrément tourisme OBLIGATOIRE, chaque participant-e sera adhérent FFRP pour un montant de 28€70.

Le logement sera des plus confortables en chambre de 2 (l'une de 3), avec des lits 1 place **(14)** et des lits 2 places **(8)** pour couples. Chaque chambre a sa douche ou salle de bains et w.c.

Les petits déjeuners seront en salle de restaurant ainsi que les repas du soir : PLUS DE VAISSELLE à faire, « le paradis ».... Pour le midi, ce seront des pique-niques préparés par le personnel du gîte.

Nous pourrions apporter les apéros et grignoteries que nous prendrons dans un coin confortable du restaurant, ainsi que les boissons pour les repas, ce gratuitement : les propriétaires sont des plus accueillants et sympathiques : est inclus dans le coût le ménage et la taxe de séjour....

Il est évident que chacune et chacun pourra consommer au bar à sa guise.

Comme chaque année, vos animatrices et animateurs vont vous concocter de superbes sorties pédestres adaptées au niveau de chacune et chacun. On a de quoi faire dans le parc du Pilat.

Comme chaque année, le nombre de participant-e-s est limité à 25.

Les inscriptions sont ouvertes à partir du lundi 1er septembre, jour de reprise des permanences.

Elles seront validées avec le versement d'un acompte de 200€.

Très cordialement,

vos animatrices et animateurs de la section activités pédestres